
Déclaration de politique générale du Collège communal de Fernelmont pour la législature 2018-2024

Mesdames, Messieurs,
Chers Membres du Collège,
Chères Conseillères, Chers Conseillers,

Conformément aux dispositions du Code wallon de la démocratie locale et de la décentralisation, j'ai le devoir, l'honneur et le plaisir de partager avec vous, au nom du Collège communal, la déclaration de politique générale pour la législature à venir.

Plusieurs grands changements nous attendent à l'aube de cette nouvelle législature. Outre le bouleversement laissé par le départ de Jean-Claude Nihoul, c'est un Conseil communal fortement remanié et rajeuni qui va œuvrer à la destinée de notre belle commune durant les six prochaines années.

Des changements, il y en aura aussi dans les règles de gouvernance. En effet, la déclaration de politique générale que je suis occupée à vous livrer devra faire l'objet, par notre administration, d'une transcription en un plan stratégique transversal. Ce plan, approuvé tant au niveau opérationnel que financier, devra être soumis à une évaluation annuelle.

Planification – Fil conducteur

La précédente législature nous a ouvert la voie en posant les jalons de trois grands outils que sont le nouveau plan de développement rural, le plan communal de mobilité ainsi que le GAL Meuse@Campagnes.

Projets issus du PCDR

Le PCDR, qui va nous engager en collaboration avec la Wallonie, durant les 10 prochaines années, ne compte pas moins de 42 projets qui ont été répartis par la commission en quatre lots, selon un degré de priorité de réalisation. Ce sont les fiches des lots 1 & 2 (à court et moyen termes) qui seront donc notre fil conducteur pour les 6 prochaines années. Ces fiches s'articulent autour de 4 grands enjeux pour notre commune :

- ✓ Le développement économique
- ✓ Le développement de la vie villageoise
- ✓ Le service à la population
- ✓ Un territoire durable

Le Conseil communal a déjà validé plusieurs étapes du processus de création d'une maison du numérique « multi-services » dans l'ancien presbytère de Noville-les-Bois et la création d'une maison rurale polyvalente.

Suite à une étude, la création de deux terrains de tennis aux abords du centre sportif pourra également voir le jour.

Toujours dans le domaine sportif, une commission sera chargée d'évaluer les infrastructures du club de football et de proposer un projet concret pour de nouvelles installations répondant au mieux aux besoins actuels des jeunes qui y pratiquent leur sport.

La population a attiré notre attention à de nombreuses reprises quant au besoin de création de zones villageoises sportives et conviviales. Si l'aménagement du Bâty de Bierwart et de l'aire « multi-sports » de Marchovelette sont en bonne voie de concrétisation, d'autres zones de ce type à Pontillas et Hingeon doivent encore faire l'objet d'une étude.

En matière de services, vu le succès rencontré par nos zones d'activités économiques, nous envisageons, en partenariat avec le BEP et les entreprises, la création d'une maison de services (commerces et garderie) au sein du zoning de Noville-les-Bois.

Plan de mobilité communal

Le second plan initié lors de la précédente législature est le plan de mobilité communal qui sera d'application durant les 12 prochaines années. Après l'enquête publique et la validation finale par le Conseil communal en ce début d'année, les différentes fiches « action » pourront commencer à être mises en œuvre. Elles viseront à répondre au mieux aux différentes problématiques mises en évidence lors du diagnostic de mobilité, à savoir :

- ✓ favoriser la marche
- ✓ favoriser l'utilisation du vélo
- ✓ favoriser l'utilisation des transports en commun et l'inter-modalité
- ✓ encourager un usage plus rationnel de la voiture
- ✓ améliorer la sécurité routière
- ✓ améliorer la mobilité des PMR
- ✓ améliorer la qualité de vie en réduisant le trafic des poids lourds.

GAL Meuse@Campagnes

Le troisième outil à notre disposition bénéficiera des projets issus de la création d'un GAL avec les communes d'Andenne et de Wasseiges. Ces projets sont orientés vers :

- la promotion des produits locaux et des circuits courts
- le développement d'un tourisme durable
- une participation active à la transition, énergétique
- la citoyenneté et le numérique
- le développement d'une agence locale jardinière

Plusieurs projets tels la création d'une halle aux produits locaux, le développement d'un circuit touristique axé sur la mise en valeur du petit patrimoine et des produits locaux, la réaffectation du presbytère de Noville-les-Bois en « Maison du numérique » trouvent déjà une convergence avec notre PCDR.

Gouvernance – Participation

Nos citoyens attendent du monde politique une autre manière de gouverner incluant davantage de consultation et de participation. Nous avons entendu leur souhait et les commissions consultatives déjà initiées poursuivront leur travail. Il s'agit, pour rappel, de la CLDR, la CCATM, la Commission agricole, le Conseil consultatif des aînés ainsi que le Conseil communal des enfants.

Nous veillerons à organiser systématiquement, pour chaque grand projet, une réunion de présentation et d'information à la population. A cette occasion, les citoyens pourront donner leur avis. Au terme de ce processus participatif, il reviendra cependant aux élus, comme le prévoit le Code de la démocratie, d'opérer les choix qui s'imposent, dans un esprit de responsabilité et d'équité.

Afin de toucher toutes les classes d'âge et de faciliter tant la communication que la consultation de la population, des outils numériques appropriés seront développés et mis à la disposition des citoyens.

De plus, afin de soutenir et encourager les initiatives citoyennes tout en renforçant la cohésion sociale, un budget participatif sera mis à disposition des habitants, en partenariat avec les différentes formations politiques.

Pour être davantage encore à l'écoute des citoyens, la proximité est essentielle, c'est pourquoi, à la permanence de la Bourgmestre, s'ajoutera celle des membres du Collège qui se tiendront également à la disposition de la population.

Environnement – santé – énergie

Fernelmont est avant tout une commune rurale.

La préservation de notre cadre de vie, la promotion de la nature ainsi qu'un équilibre associant l'activité agricole et la protection de la santé doivent être au centre de nos préoccupations.

Notre commission agricole devra devenir ce trait d'union entre les citoyens et les agriculteurs.

Nous restons proactifs dans la mise en œuvre des mesures de compétences communales qui seront issues des différentes études actuellement en cours sur l'impact des pesticides.

Nous souhaitons, au sein de nos écoles et du CPAS, nous inscrire dans la promotion de repas à base de produits issus de la culture biologique et des circuits courts. Une première étape a été franchie par le Conseil communal en adhérant à la charte « Green Deal – Cantines Durables ». De plus, des actions de sensibilisation seront initiées à l'attention des enfants et des citoyens.

La protection de notre environnement passe également par une lutte accrue contre les incivilités. A cet effet, le recrutement d'un agent constatateur communal sera incontournable.

Nous poursuivrons et intensifierons également les nombreuses actions de promotion et de sensibilisation à l'environnement, à la nature et la biodiversité en partenariat avec les différents acteurs publics et privés actifs dans le secteur (Natagora, BEP, CNB,...).

La transition énergétique sera un des enjeux majeurs des années futures. A son niveau, la commune de Fernelmont veillera à rester pionnière en poursuivant les objectifs et les actions issus de « Pollec II » et de la « Convention des Maires ».

Plus concrètement, une maîtrise de sa consommation en énergie au sein de ses bâtiments communaux et de son parc automobile fera l'objet d'une étude et d'un plan d'actions comme repris dans une des fiches du GAL. En partenariat avec la coopérative « Champs d'énergie », des actions de sensibilisation et d'information seront proposées aux écoles et au grand public.

Sécurité des personnes et des biens

La problématique des cambriolages sur notre territoire devra être abordée en collaboration étroite avec la zone de police des Arches. Nous plaiderons avec énergie pour le recrutement de personnel supplémentaire afin de permettre la mise en place d'une seconde équipe d'intervention de nuit. Nous accorderons un soutien accru à la création de nouvelles PLP. Nous souhaitons également agir en amont, en organisant des soirées d'information sur la techno-prévention. Nous instaurerons une prime à l'installation de systèmes d'alarme et une autre à la techno-prévention.

Enseignement

L'école du village et la qualité de l'enseignement ont toujours été des priorités communales. Nous poursuivrons et nous encouragerons leur promotion et leur développement dans le respect de tous les réseaux. Les projets d'extension des locaux scolaires de Marchovelette et de Bierwart seront menés à bien moyennant l'obtention des subsides nécessaires. Nous veillerons à développer l'offre des activités extra-scolaires dans le cadre de « Fern-extra ». Nous souhaitons également promouvoir l'apprentissage du néerlandais au sein de nos écoles par un jumelage linguistique de Fernemont avec une commune néerlandophone.

Afin de renforcer le lien inter-générationnel, nous souhaitons mettre en place une plateforme de services au soutien scolaire primaire et secondaire ainsi que pour toutes autres aides entre les jeunes et les aînés. La réflexion et la réalisation de cette plateforme seront confiées au Conseil des aînés.

Solidarité

Devant le constat qu'une part de plus en plus significative de la population est amenée à devoir faire face à de nouvelles difficultés (qu'il s'agisse de jeunes, de familles mono-parentales, ou encore de nos aînés), nous nous devons, en tant qu'autorité communale, de redoubler d'attention afin de les identifier et de leur venir en aide, dans le respect et la dignité.

Le CPAS, en synergie étroite avec la commune, renforcera ses actions en leur faveur. Aujourd'hui, la précarité n'est plus seulement financière, elle est également morale, avec un isolement social croissant. Nous devons, à l'avenir, être également promoteur de liens sociaux. Des actions dans le domaine de la recherche d'emplois seront poursuivies en collaboration avec l'ALE et les opérateurs concernés (Forem, asbl, entreprises,...).

L'obtention par notre commune du label « Handy-City » est un premier pas dans l'intégration et l'attention portée aux personnes en situation de handicap. Nous souhaitons intensifier cette préoccupation tant au sein des différentes associations sportives qu'au travers des futurs aménagements et réalisations communales.

Notre politique en matière de logement visera un renforcement de notre collaboration tant avec le Foyer Namurois que l'AIS. Plusieurs projets pourraient bénéficier de cette collaboration.

On y notera, entre autres, le nouveau quartier de Pontillas, les bâtiments communaux situés rue Mahy à Noville-les-Bois et rue de Branchon à Forville.

De plus, une prime à l'adaptation d'un logement senior sera étudiée afin de permettre à nos aînés de garder un maximum d'autonomie « dans leur logement », au sein de notre commune.

Culture-associatif-coopération

L'accès à la culture, pour une petite commune rurale comme Fernelmont, n'est pas toujours chose aisée. Nous sommes cependant entourés d'autres centres urbains (Namur, Andenne, Eghezée) bénéficiant d'une offre et d'infrastructures culturelles importantes. Nous souhaitons renforcer nos partenariats avec ces différentes entités ainsi qu'avec la Province et la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Nous sommes et resterons attentifs à la diffusion, au soutien et à la promotion de nos artistes locaux, ce qui devrait être facilité à l'avenir avec la création de la nouvelle maison associative polyvalente.

La fanfare, son école de musique ainsi que le théâtre, continueront à bénéficier de notre collaboration et de notre soutien.

Nous veillerons à la promotion et au développement du nouveau point de lecture de la petite école d' Hambraine.

Nous faciliterons l'accès à la culture.

Nous poursuivrons également nos soutiens logistique et financier aux différentes associations et clubs sportifs de notre entité. Nous veillerons à ce que cette aide soit en adéquation avec leurs réels besoins par la réalisation d'un cadastre complet des associations et des aides qui leurs sont apportées.

Nous continuerons à faire vivre notre jumelage avec la commune de Coursac en diversifiant les occasions de rencontre et en stimulant l'intérêt au sein de notre population.

Nous poursuivrons notre programme de coopération avec notre commune jumelle de Tiébélé au Burkina Faso en collaboration avec l'Union des Villes et Communes tout en restant attentifs aux autres initiatives locales à vocation humanitaire.

Connectivité

A l'heure du numérique, la plupart des projets évoqués nécessiteront l'accès à un réseau multimédia de qualité et performant sur l'ensemble de notre territoire. C'est un enjeu essentiel mais difficile pour l'ensemble des communes rurales si elles souhaitent conserver une attractivité et un potentiel de développement économique dans l'avenir. Nous nous inscrivons dans le plan de déploiement numérique initié par la Wallonie, nous sommes prêts à investir, en collaboration avec les différents opérateurs, afin d'offrir à l'ensemble de la population de Fernelmont une connectivité optimale.

Finances

La Commune de Fernelmont dispose d'une situation financière de qualité avec une fiscalité équilibrée.

Des services performants et la réalisation de projets communaux sous-entendent l'existence de moyens financiers suffisants avec comme impératifs des finances saines et une activité économique porteuse de ressources financières et d'emploi local.

Nous poursuivrons le développement et l'animation des zones d'activités économiques de Noville-les-Bois et de Pontillas en partenariat avec le BEP.

Le commerce local sera accueilli et soutenu avec un encouragement au développement global. Le petit marché continuera à bénéficier de notre soutien.

Conclusion

Ce programme que nous avons voulu ambitieux sera évidemment tributaire tant des moyens financiers disponibles que des moyens opérationnels en termes de personnel. Ce n'est que par une gestion saine et prévoyante de nos finances que nous serons en mesure de voir naître tous ces projets sans hypothéquer notre avenir. Comme je l'évoquais à l'entame de cette déclaration, la nouveauté en matière de gouvernance apportée par la réalisation d'un plan stratégique transversal nécessitera une pleine et entière collaboration tant de notre administration que de notre service technique.

Enfin, je voudrais déjà vous remercier pour votre travail à mes côtés, quel que soit le groupe politique que vous représentez, car c'est ensemble que nous ferons avancer les projets pour Fernelmont et pour tous ses habitants.

Je vous remercie pour votre bienveillante attention